

Newsletter 12 mars 2021

Une fois n'est pas coutume, la pensée qui introduit cette newsletter, empruntée à Anatole France, est moins institutionnelle, plus personnelle:

« Tous les changements, même les plus souhaités, ont leur mélancolie, car ce que nous quittons, c'est une partie de nous-mêmes ; il faut mourir à une vie pour entrer dans une autre »

Un changement à la direction de l'esede...

Mot du directeur partant :

« Vous en aviez été informé.e.s, c'est maintenant chose faite : après 23 ans passés à la direction de l'esede, j'ai **passé le flambeau** depuis le 1^{er} mars et en toute confiance, à **Gilles Lugin**. Après le mois de mars durant lequel j'accompagne la transition, je m'orienterai, pour la suite de mon parcours, vers des horizons plus contemplatifs et plus musicaux.

Je m'en réjouis. Mais chemin faisant, je mesure que je quitte, **oui** avec un brin de **mélancolie**, une part de moi-même **que je vous dois** : vous, les **étudiant.e.s actuel.le.s** et les **diplômé.e.s** tour à tour d'IPGL 2000, d'IPgL et de l'esede, les **chargé.e.s de cours** et **expert.e.s**, les **partenaires** du réseau, et, **last but not the least**, une magnifique équipe de collègues constituée du **conseil de fondation**, des **équipes pédagogique, administrative** et **d'intendance** de l'esede et celle du **CREDE**. Votre confiance, nos échanges, vos idées, nos convergences, vos passions, nos enthousiasmes **ont été le carburant de ma mission** à la direction de l'école : il s'agit pour moi non pas tant de quitter ce qui s'est façonné **grâce à vous** et laisser s'évaporer cette part de ma vie que de la **sublimier pour l'emporter** dans la suite de mon parcours. En vous exprimant **toute ma reconnaissance** pour ce que je vous dois et que je mesure pleinement ... bonne suite et bon vent dans tous vos projets !

Jean-Baptiste Dumas

Mot du nouveau directeur :

Nul doute qu'au-delà d'un style probablement différent, Jean-Baptiste Dumas et moi-même sommes pétris de cette même pâte sensible au champ du social au sens large, au respect de l'humain dans toute sa diversité ou encore à l'importance de la formation professionnelle pour le secteur de l'enfance. L'un comme l'autre avons aussi ce tic de nous en remettre à des auteurs qui ont su, bien souvent, exprimer notre pensée mieux que nous l'aurions fait nous-même ; je veux parler du tic de la « citation ». À mon tour donc de proposer une pensée de circonstance :

« Visez à être significatif pour celui qui vous suit afin de faire honneur à celui qui vous a précédé »
(Elisabeth Sparkling)

Telle est humblement mon ambition, tout en me réjouissant de savoir pouvoir compter sur des acteurs et actrices engagé.e.s : **actuel.le.s** et **futur.e.s** étudiant.e.s, **diplômé.e.s** et **professionnel.le.s** formé.e.s, **chargé.e.s de cours** et **expert.e.s**, **partenaires** et bien entendu, toute l'équipe de l'esede et du CREDE, ainsi que de leurs conseils de fondation.

Je me réjouis de poursuivre la grande aventure de l'esede, de la servir, et dans ce contexte, de collaborer avec vous sur des projets ambitieux au service de l'éducation de l'enfance.

Gilles Lugin

Après les vacances de Pâques... poursuite de la « formule mixte »

Si l'on peut raisonnablement penser qu'à terme la situation sanitaire s'améliorera, avec l'arrivée des températures estivales et la progression de la vaccination, il n'en demeure pas moins que **la diffusion de variants fort agiles** à se propager nécessite encore **prudence et mesures de précaution**. Raison pour laquelle la « formule mixte » mise en place depuis janvier sera **maintenue** jusqu'aux vacances d'été. Au-delà il est vrai de ce que nous aurions souhaité. Par bonheur, **l'agilité de nos intervenant.e.s** progresse et leur **didactique à distance** développe des outils nouveaux et développe des modalités qui renforcent l'attractivité de ce mode de faire.

Cette décision est prise sous réserve de l'évolution de la pandémie et de futures décisions du Conseil fédéral.

Qu'est-ce qu'une formule mixte ?

Pour rappel, c'est une formule qui maintient une partie de la formation à distance tout en ouvrant la possibilité d'organiser **en plus petits groupes** des ateliers **en présentiel** pour les cours qui requièrent une présence à l'école (art. 6d, al. 1, let. b, de l'ordonnance COVID-19).

Avec **attention et rigueur** dans **l'application et dans le respect** des gestes barrière, notamment le **port du masque exigé** aussitôt que plusieurs personnes sont dans un même local et ceci nonobstant le respect de la distance d'un mètre cinquante.

Quelques rappels et ajustements pour l'esede...

- Les horaires restent ceux publiés sur le site ou sur moodle: **08h30 – 12h00 puis 13h30 – 17h00**, que ce soit en présentiel ou par zoom
- Nous devons impérativement maintenir la **durée de la pause à une heure et demie** à midi pour permettre aux étudiant.e.s de **faire les trajets** entre un cours suivi par zoom le matin à un atelier en présentiel l'après-midi ou vice versa, aux chargés de cours de faire le trajet entre deux activités et à chacun de **se décontracter et libérer les tensions** après une séquence par zoom.
- Au cas où un cours se déroule sur **toute la journée en présentiel** (8 périodes), durant cette période particulière et à titre exceptionnel, vous pouvez **demandeur** au chargé de cours s'il est **envisageable** de raccourcir la pause de midi et terminer plus tôt en fin de journée.
- Les micro-ondes et des bouilloires sont laissés dans les classes et **chacun amène** ses ustensiles et **les emporte SANS** laver sa vaisselle dans les sanitaires.
- Sous réserve d'une levée de l'injonction au télétravail, le **secrétariat** reste ouvert en **équipe restreinte** et la permanence téléphonique est assurée **de 08h00 à 14h00**.
- Le **CREDE** reste **ouvert**, également durant la pause de midi.

Rappel important concernant le suivi des absences

- Lors de **cours à distance**, l'intervenant transmet **la liste des absences** au secrétariat. Lors des **cours en présentiel**, la liste de classe est remplie par l'intervenant qui la remet au secrétariat à l'issue du cours.
- Pour ce qui est du régime des signatures et **validation des cours** :
 - o **Pour les cours à distance** :
Le.a chargé.e de cours signale au secrétariat les éventuelles non validations.
 - o **Pour les cours en présentiel** :
Les étudiant.e.s font signer leur feuillet de validation lors du dernier cours.

En vous souhaitant le meilleur pour vous, pour votre santé et celle de vos proches et pour votre épanouissement personnel et professionnel, à préserver et cultiver absolument, nous vous adressons nos très cordiales salutations, exprimées à quatre mains et deux cœurs pour une seule et unique fois...

Jean-Baptiste Dumas
directeur partant

Gilles Lugin
directeur en fonction